

**L'ARMÉE CHINOISE: L'ARMÉE  
ANCIENNE, L'ARMÉE  
NOUVELLE, L'ARMÉE  
CHINOISE DANS L'AVENIR**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649774654

L'Armée Chinoise: L'Armée Ancienne, l'Armée Nouvelle, l'Armée Chinoise dans l'Avenir by  
Henri Frey

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**HENRI FREY**

**L'ARMÉE CHINOISE: L'ARMÉE  
ANCIENNE, L'ARMÉE  
NOUVELLE, L'ARMÉE  
CHINOISE DANS L'AVENIR**



# L'ARMÉE CHINOISE

*L'ARMÉE ANCIENNE, L'ARMÉE NOUVELLE*

*L'ARMÉE CHINOISE DANS L'AVENIR*

# L'ARMÉE CHINOISE

L'ARMÉE ANCIENNE, L'ARMÉE NOUVELLE

L'ARMÉE CHINOISE, DANS L'AVENIR

---

## AVANT-PROPOS

Désormais, toute relation sur la Chine devra être accompagnée, comme étude complémentaire, de l'examen d'une question qui fait aujourd'hui l'objet des préoccupations du monde entier.

La Chine est-elle capable de se constituer, en un temps relativement restreint, une armée assez forte pour la mettre à même de repousser, uniquement au moyen de ses seules ressources, une nouvelle invasion, d'un ou de plusieurs États étrangers, et, en deux mots, de devenir, dans un jour prochain, une Puissance militaire de premier ordre?

Telle est la question invariablement posée, à leur retour d'Extrême-Orient, aux officiers des différents Corps expéditionnaires qui ont pris part à la dernière

campagne contre la Chine, comme aussi, aux diplomates, aux fonctionnaires, explorateurs, etc., à tous ceux, enfin, qui ont fait un séjour de quelque durée sur un point de l'immense territoire de l'Empire du Milieu.

Ce problème se complique, depuis les récents accords anglo-japonais et franco-russe, relatifs aux affaires de l'Extrême-Orient, d'un intérêt tout particulier. Une étude approfondie de cette question serait des plus complexes : elle exigerait, de la part de l'auteur, des informations étendues et précises sur le fonctionnement de l'administration gouvernementale et provinciale en Chine, sur le caractère, les mœurs, les idées, les préjugés, et généralement sur la mentalité des classes dirigeantes comme sur celle des classes populaires, connaissances que peu de personnes, même parmi celles qui comptent un long habitat dans ces contrées, peuvent se flatter de posséder, et que des études spéciales et sérieuses nous paraissent seules susceptibles de procurer. Elle exigerait encore la possession de renseignements de source plus sûre que celle dont proviennent les informations qui nous sont données, d'ordinaire, sur les différentes mesures qui sont prises par le Gouvernement impérial et par les vice-rois des provinces, pour la réorganisation de l'armée chinoise, pour le mode de recrutement et d'instruction de ses officiers et de ses soldats, pour la constitution de ses réserves, de ses arsenaux, des divers centres de fabrication ou d'approvisionnements de son matériel de guerre, pour l'établissement des nouveaux ouvrages de défense, etc., mesures dont

il nous est difficile de bien juger la portée, en raison du mystère qui, dans ce pays que l'on a nommé avec raison le pays à surprises par excellence, accompagne généralement leurs prescriptions autant que leur exécution <sup>1</sup>.

Ajoutez l'incertitude qui résulte, pour l'étranger, du manque de plan d'ensemble et du décousu des essais tentés : chaque vice-roi, suivant qu'il est progressiste ou rétrograde, organise à sa guise la force armée dans la province qu'il administre, de telle sorte que ce qui est vrai au Kouang-Toung, par exemple, peut être faux au Pé-tchi-li, et réciproquement.

Bien que ne nous trouvant point dans toutes les conditions requises pour traiter avec toute l'autorité qui conviendrait un semblable sujet, nous allons tenter de dégager quelques-uns des éléments du problème qui est posé, — sans avoir d'autres prétentions que de fournir des matériaux pour l'élaboration du vaste travail que cette œuvre devrait comporter, et d'exposer quelques idées sur le rôle que, de concert avec son amie et alliée,

1. On a beaucoup écrit sur le pays des potiches, sur la patrie de Confucius et de Mencius. Toutefois, en dépit des documents fournis par une bibliographie des plus riches, nous sommes, dans la pratique, très insuffisamment renseignés. Il semble même que cette surabondance de matériaux, alors que nous nous efforçons d'en extraire quelque idée générale, loin de nous être un secours, nous enfonce davantage dans l'incertitude, dans le vague, brouille de plus en plus les lignes déjà trop peu distinctes de notre horizon. » (Préface à *Superstition, crime et misère en Chine*. D' Matignon.)

• Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui où tant de voyageurs ont parcouru la Chine et publié sur elle d'interminables récits de voyages, il soit encore possible de se tromper si lourdement sur le compte de ses habitants? C'est que fort peu de voyageurs ont cherché à connaître et à dépeindre ce qui est vraiment intéressant : le Chinois lui-même. » (Francis Mury.)



la France paraît tout naturellement désignée pour jouer, en Extrême-Orient, dans la réorganisation des forces militaires de la Chine.

Notre étude sera divisée en cinq parties :

1° Aperçu sur l'organisation de l'armée chinoise ancienne ;

2° Quelques données sur l'organisation et la valeur de l'armée chinoise nouvelle ;

3° Étude des moyens les plus propres à employer par la Chine pour la prompt organisation de ses forces militaires ;

4° État de l'armée chinoise, en 1903, et ce que pourra être l'armée chinoise dans l'avenir ;

5° Conclusions.

## CHAPITRE I

### L'ARMÉE CHINOISE ANCIENNE

Troupes de l'étendard Vert. — Effectifs et valeur de cette armée. — Troupes dynastiques ou des Huit Bannières. — Idées sur la guerre et sur le Droit des Gens, en Chine, dans l'antiquité. — Traité du général Sun-Tseu.

Le principe général qui, depuis une longue série de siècles, régit l'organisation des forces militaires et maritimes de la Chine, est une grande décentralisation correspondant à la décentralisation administrative, sur laquelle repose la base même du gouvernement de cette immense agglomération de 400 millions d'habitants dont est formé le Céleste Empire.

Chaque province a possédé depuis un temps très reculé, et possède encore aujourd'hui, son armée et sa flotte, forces essentiellement autonomes, levées par son vice-roi ou gouverneur, payées et entretenues sur les ressources de la province.

**Troupes de l' « Étendard Vert ».** — Les forces les plus importantes, tout au moins comme nombre,

de l'armée chinoise sont constituées par l'armée de l' « Étendard Vert » ou du « Drapeau Vert », composée presque exclusivement de Chinois. Cette armée comprend deux éléments bien distincts :

1° Les troupes composant les *Divisions de la Garde intérieure* : ce sont celles qui ont constitué en tout temps la force régulière de l'Empire et dont le rôle est celui d'une troupe de gendarmerie, employée principalement à assurer le recouvrement des impôts, la sécurité des villes, etc. Jusqu'à ces dernières années, l'armement de cette force de police consistait en lances, arbalètes, arcs, vieux fusils à mèches ou à piston ;

2° Les troupes des *Divisions de Guerre* ; elles sont constituées au moyen des meilleurs éléments des troupes de l' « Étendard Vert », et surtout au moyen d'enrôlements volontaires : ces formations sont destinées à fournir les gardes des mandarins, les milices, les corps des frontières, etc. On les qualifie d' « irrégulières » parce qu'elles comprennent, en général, des effectifs très variables, renforcés ou licenciés selon les besoins du moment : ce sont cependant elles qui sont chargées, le cas échéant, sur toute l'étendue du territoire de la province, de toutes les opérations de guerre proprement dites : répression d'insurrections, poursuite de pirates, défense des frontières, etc.

L'armement de ces troupes des *Divisions de Guerre* fut toujours supérieur à celui des troupes des *Divisions de la Garde intérieure* : ce sont celles que l'on pourvut, les premières, de fusils à tir rapide et auxquelles on donna l'instruction à l'Européenne.

Le caractère régional de cette « armée de l'Étendard